



Les territoires ont la parole ! **Corse**

Compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2011

1 Participants et support de présentation

La liste des participants ainsi que le support de présentation présenté pendant la réunion sont disponibles sur le site www.dastri.fr : rubrique *Les Territoires ont la Parole*.

2 Questions / réponses

NB : Les participants qui n'auraient pas pu intervenir lors de la présentation sont invités à transmettre par mail à DASTRI leurs questions et remarques. Celles-ci pourront être réintégrées au compte-rendu de la réunion et au plan d'actions si nécessaire.

Rappel des coordonnées de contact : dastri@dastri.fr / operations@dastri.fr

2.1 Commande et distribution de boîtes à aiguilles

- **Comment expliquer la baisse du taux de distribution des boîtes entre le 31/12/2020 et le 31/10/2021 en Corse (69 % en 2020 vs 61 % en 2021) ?**

La crise sanitaire a impacté la distribution des boîtes dans la mesure où les déplacements des patients en pharmacies sont moins fréquents.

- **A noter :** DASTRI souhaite mettre en place une expérimentation pilote en Corse pour permettre la réutilisation des boîtes à aiguilles et d'inscrire son action dans l'économie circulaire.

Par ailleurs, DASTRI indique qu'une augmentation de 25 % des coûts des contenants est à prévoir en 2022 en raison de la crise sanitaire et du manque d'approvisionnement en matières premières.

2.2 Collecte et traitement

DASTRI rappelle qu'en vertu des dispositions de la loi AGECE, toutes les pharmacies ont désormais l'obligation de récupérer les boîtes à aiguilles des patients en autotraitement. L'intégration au réseau de point de collecte se fait sur simple demande d'inscription auprès de DASTRI.

- **Action à mener :** DASTRI envoie à l'ARS la liste des pharmacies du territoire de Corse qui ne sont pas inscrites en tant que point de collecte DASTRI, cela représente 9 (neuf) pharmacies.

2.3 Communication

DASTRI indique que des spots Tv sont diffusés tout au long de l'année sur France 3 Corse après le journal d'informations.

DASTRI rappelle les engagements pris par l'ensemble des parties prenantes au travers de la charte d'engagement signée en septembre 2019 pour assurer le bon fonctionnement de la filière sur le territoire, contribuer à la diffusion de l'information et enrichir le plan régional d'actions.

2.4 Autres DASRI générés en officine

- **Fin des conventions avec le ministère de la Santé**

Les conventions relatives au financement par l'Etat de la prise en charge des DASRI issus de la vaccination antigrippale (octobre 2020-octobre 2021) et de la prise en charge des DASRI issus de la vaccination COVID et des tests antigéniques (2021) vont prendre fin. Des discussions sont en cours entre les metteurs sur le marché, les pharmacies et le ministère de la santé pour déterminer les modalités de financement des prochaines campagnes

2.5 DASRI Electronique

- **Mise en place opérationnelle en 2022**

Le décret n°2021-1176 du 10 septembre 2021 fixe un cadre pour permettre la collecte et le traitement des déchets issus des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en autotraitement. Un arrêté définissant les modalités de collecte et de traitement des déchets issus des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en auto-traitement sera bientôt publié. DASTRI proposera notamment des contenants d'une couleur différente (violette) pour les patients et les pharmacies.

- **Action à mener** : DASTRI souhaite organiser une réunion avec l'ensemble des PSAD de Corse pour réaliser un point de situation sur la collecte et le traitement des DASRIe. L'Association des diabétiques de Corse transmet à DASTRI la liste de l'ensemble des PSAD du territoire pour organiser cette réunion qui se tiendra à distance.

2.6 Divers

- **Pré-alerte de l'ARS sur de possibles ruptures de stocks à venir.**

L'ARS de Corse fait état d'une pré-alerte sur de possibles ruptures de stocks à venir des dispositifs médicaux perforants (aiguilles, seringues...) pour les industriels en raison de la crise sanitaire et du manque de matières premières.

3 PLAN D' ACTIONS

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Mise en place d'une expérimentation pilote sur la réutilisation des boîtes à aiguilles	DASTRI	DASTRI	2022
Sensibilisation des pharmacies non points de collecte DASTRI	DASTRI	FAB LAB CORTE	2022
Mise en place d'une communication spécifique sur les DASRIe avec les PSAD de Corse	DASTRI	PSAD / AFD20	2022, suite publication des textes
Mise en place d'une communication grand publique sur les DASRIe	DASTRI	AFD20	2022, suite publication des textes